

**Zeitschrift:** Werk, Bauen + Wohnen  
**Herausgeber:** Bund Schweizer Architekten  
**Band:** 70 (1983)  
**Heft:** 3: Architekturausbildung = Formation architecturale = Training of architects

**Artikel:** En marge du prix "Interassar 1982" (II)  
**Autor:** Vasiljevic, Slobodan M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-53447>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## En marge du prix «Interassar 1982» (II)

par Slobodan M. Vasiljevic,  
membre du jury

Voir aussi Werk, Bauen+  
Wohnen 9/82

Le prix «Interassar 1982» n'a pas été décerné cette année et une telle décision a soulevé un certain nombre de critiques, de contestations et même du mécontentement parmi les architectes.

La situation créée par ce choix s'inscrit dans la logique du «jeu du jugement», où une somme de subjectivités des jurés cherchent un équilibre et un compromis – une réponse à travers un programme, qui forment ensemble la plate-forme d'un débat et d'une réflexion, qui sont finalement le but d'une telle manifestation thématique. Pour ce qui est du jury de cette année, les faits sont clairs, simples et complexes à la fois: composé de sept membres, il avait pris sa décision à l'unanimité, respectant à la lettre les critères de jugement qu'il a préalablement, et après une longue délibération, énoncés à la profession. De ce fait, la profession dénonce post-factum les critères d'un niveau élevé.

Le jury peut décerner un prix, mais il peut aussi choisir de soulever le problème sur le sujet choisi et de s'interroger sur la finalité d'un jugement. Ce choix est un combat à la place d'une cérémonie. Le premier est un engagement sur *le fond*, le second – *la forme*, le plaisir et l'autosatisfaction de paraître, de manifester l'immobilisme. Y avait-il de l'ambiguïté dans un tel jugement? Quelle était la finalité d'un semblable choix et d'une prise de position «négativiste»?

A posteriori, et pour continuer le débat, nous espérons qu'une telle décision (souhaitée par le jury) va attirer l'attention des architectes sur l'insuffisance constatée dans la recherche, le manque de renouveau et de la créativité dans le domaine du logement construit ces vingt dernières années à Genève.

D'autre part, le jury n'avait décerné que les mentions et les citations (qui sont les prérogatives incontestées d'un jury) qui répondent à une satisfaction partielle des critères énoncés, mais, paraît-il, ce choix du jury était mal compris.

La décision du jury, la réaction de la profession, le remous politique (indépendant du jugement, mais se situant dans le même contexte de la «crise» de l'architecture) me permettent d'avancer deux réflexions sur le thème *habiter*:

- d'abord la mienne, sur l'abus de fonctionnalistes sur la typologie du logement,
- par l'emprunt d'une cause de l'écrivain yougoslave contemporaine Brana Crncevic, qui dénonce avec ironie et amertume l'envoutement pour la «vieille chose».

### Habiter comporte plus de dimensions que l'habitat

Est-ce l'habitat qui forme les habitudes ou, au contraire, les habitudes qui forment l'habitat? Winston Churchill n'a-t-il pas prophétisé: «Nous donnons des formes à nos constructions, et à leur tour, elles nous forment.» Tout projet architectural ne participe-t-il pas à imposer également un stéréotype de mode de vie par l'intermédiaire du *logement-type*?

L'espace à caractère fixe (espace statique) constitue le moule qui façonne une grande partie du comportement humain; son impact sur l'individu et même sur la collectivité est fondamental.

Comment s'était formé le *plan-type*, celui qui a prolifié immuablement? D'abord par l'emploi d'un langage justificatif et manipulateur autour de deux notions favorites des «fonctionnalistes»: besoin et norme. Les articulations entre besoins et normes sont donc le squelette de l'architecture fonctionnaliste. La médiation se fait par la fonction: à chaque besoin correspond une fonction, à chaque fonction correspond sa norme, c'est-à-dire la stratégie des besoins devient opérateur au moment précis où l'architecture passe de la typologie à une modélisation normée étayée par une correspondance surface/personne. (Nous connaissons l'attribution de 20 à 25 m<sup>2</sup> par pièce qui rajoute un autre facteur modérateur dans la manipulation.)

Le concept de besoins, indissociable donc de celui de fonctions et de la relation fonctionnelle, a établi des rapports mesurables entre l'espace et l'homme. Justement, cette facilité, on pourrait même dire cette vulgarisation manipulative de l'espace, a encouragé l'abus et l'initiation de n'importe qui à l'acte architectural. Pour citer B. Brecht: «Sous la règle chercher l'abus.» La difficulté

de jugement d'une architecture de l'habitat réside, donc, en grande partie dans cette banalisation au niveau du concept et par conséquence dans la règle.

Ce rapide examen du mécanisme (conceptuel) nous montre que presque toute l'histoire du logement genevois dans l'architecture des années 1960-1980 n'est rien d'autre que l'histoire de la réduction au minimum d'espace. Ce rétrécissement à travers la relation surface/personne et le rapport rationaliste personne/pièce est basé presque sans exception sur le «plan-type». Dans cette condition l'habitant est soumis à des contraintes qui l'empêchent de satisfaire pleinement ses «besoins»; il agit de façon à les satisfaire au mieux. Hypothèse débouchant, donc, sur l'analyse de comportements et qui se prolonge sur l'élément opérateur au deuxième degré – demande/désir – qui reste mal défini.

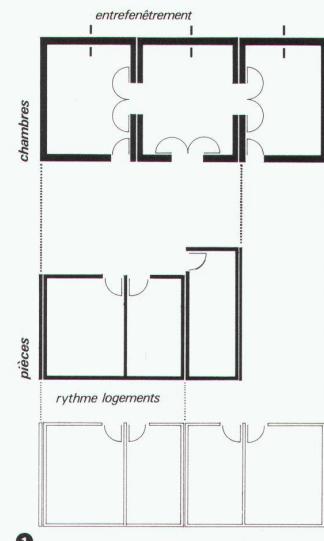
La démarche qui est devenue ainsi normée, par cette normativité devient oppressive, elle force l'habitant à un moule stéréotypé de mode de vie, de compartimentation typée, sans tenir compte de sa situation sociale, de sa culture, de son droit à la différence, de ses désirs.

La Suisse, et tout particulièrement Genève, par ses revenus appréciables (par rapport aux autres nations occidentales) doit rechercher les solutions d'habitat qui favorisent l'altérité, droit de la personne à organiser l'habitat différemment (selon ses désirs) à partir d'un cadre plus ouvert, vu les possibilités offertes par la situation relationnelle privilégiée: revenus/ménage/logement.

### Il faudra bannir la notion de pièce comme la référence de grandeur du logement

N'est-il pas évident que par l'usage exclusif de la typologie dénoncée tout logement de nos connaissances et amis ressemble au nôtre, comme l'œuf à un autre œuf, que nous reconnaissons le schéma distributif des pièces, dès la porte palière franchie. Qu'aucune surprise, ni ambiguïté n'est possible, que nous avons à peine senti que nous ne sommes pas chez nous, que nous sommes chez l'autre. Nous, vous – nous n'habitons pas, nous casernons.

En réalité, cette banalité et monotonie peut être rompue, ou faire semblant d'une rupture, uniquement par quelques objets-surprise, par quelque «chose» qui nous distingue l'un de l'autre, que nous ramas-



①

sons pour affirmer notre personnalité ou notre différence, notre goût particulier, mais ce simulacre est au fond trompeur. L'altérité, la différence, la personification de l'individu est malgré l'artifice de ces «choses» et de ces «objets» aliénée, ces gestes factices sont finalement illusoires. A partir d'un certain niveau de vie (satisfaction de la «nécessité»), la qualité de l'habitat ne doit pas se manifester uniquement par la qualité de marchandises qu'on incorpore dans les murs (catelles, équipement ménager, moquette, papiers peints...), il nous faudra autre chose, l'expression de nos cultures, de nos comportements – de nos définitions privées de la proximité, sans être obligés de recourir aux pièces.

### La réalité genevoise aujourd'hui

La fabrication massive «du logement» (électoralement votée), l'équilibrage «du parc immobilier» par l'appauvrissement qualitatif (et architectural) doivent être observés au vu de la situation à plus ou moins long terme, car il sera difficile «après» de corriger tant d'erreurs accumulées. La réalité statistique de Genève confirme cet énoncé:

①

La démonstration graphique de la réduction spatiale intervenue dans l'architecture moderne de l'habitat par rapport au plan du XIXe siècle. Passage de la notion de la chambre, à celle de la pièce, telle qu'on la voit dans la construction genevoise actuelle.

*Le nombre de logements a doublé en vingt ans et pourtant la population n'a augmenté que d'un tiers, entraînant aussi un fort rétrécissement de la taille des ménages qui passent de 2,8 à 1,9 personne.*

Ces trois paramètres population/ménage/logement pour la seule période de 1970 à 1980 se traduisent par une accumulation de pièces en surnombre qui nous oblige à raisonner différemment. L'augmentation de la population de 15700 unités a entraîné par la décomposition de la famille 27800 nouvelles unités de ménages pour 32000 logements construits, totalisant plus de 120000 unités de pièces. Cela représente une évolution des données pleine d'enseignements, soit: la population s'est accrue de 5%, les ménages de 21%, les logements augmentent de 23% et les pièces de 32%.

L'autre problème encore plus significatif – la répartition réelle ménage/logement – est mal connu à Genève. Les quantités évoquées dans les documents statistiques de 157000 ménages pour 172000 logements démontrent la complexité du problème sans qu'on puisse vérifier l'impact de ces valeurs numériques. Le fait que les ménages de célibataires et de couples seuls dominent paraît être ignoré, et pourtant:

- un tiers des ménages sont formés par des célibataires,
- le deuxième par les couples seuls,
- et seulement un tiers représentent le vrai profil d'une famille.

Ce nouvel habitant cherche l'éclatement du schéma opératoire basé sur 20 à 25 m<sup>2</sup>/pièce. Il paraît plus utile, aujourd'hui, d'introduire le calcul basé sur la notion de 30 à 40 m<sup>2</sup>/personne pour pouvoir satisfaire ce nouveau type de besoins et qui permettra une autre vision du problème actuel.

Dans la politique de la planification de l'habitat ce fait doit être pris en considération, la relation, ou plus exactement l'équation pièce = personne, doit être bannie comme instrument opératoire étant dépassé par les mœurs. La population de 350000 habitants est «logée» dans plus d'un demi-million de pièces et elle cherche toujours.

Au lieu de répondre à une telle demande de l'habitat de qualité par des solutions nouvelles, on continue d'offrir les mêmes logements stéréotypés, calqués sur le concept des «pièces» pour les personnes n'existant plus dans la dimension d'un ménage. Le décalage est donc grand et

relève d'une incompréhension et d'un manque de l'architecte, intermédiaire opératoire, qui, lui, doit traduire ce changement de l'orientation de la demande par des propositions architecturalement plausibles et plus ouvertes à l'altérité. L'architecte ne doit plus assumer la responsabilité de fabrication de solutions palliatives au problème posé, se cantonner dans l'immobilisme produisant le logement typé d'une insatisfaction manifeste, son rôle est d'innover, de faire de nouvelles propositions, de chercher et de créer. La routine, ou la peur du changement, l'aveuglement devant la transmutation profonde qui s'opère et la facilité du «train-train» de fabrication typée doivent être les vraies responsabilités imputables aux architectes dociles qui ont fonctionnarisé le logement.

Je reprends donc l'interrogation fondamentale:

– Est-ce l'habitat qui forme les habitudes, ou, au contraire, les habitudes qui forment l'habitat?

Il me paraît évident que, dans notre société d'abondance, un permanent changement s'opère à force d'innovations qui améliorent notre niveau de vie. Dans ces conditions, le mode de vie se transforme lui aussi. Le mono-fonctionnalisme,\* avec ses espaces prédestinés à un usage immuable, doit faire place à la polyvalence, aux organisations spatiales basées sur la météo-fonction. L'utilisation d'une habitation est une relation dynamique usager/logement; donc, elle doit comporter l'ouverture vers l'altérité – forme évolutive d'habiter. L'espace d'un logement utilisé en fonction du temps n'est pas une constante (valeur fermée), il doit comporter comme finalité supplémentaire la possibilité des organisations internes variables.

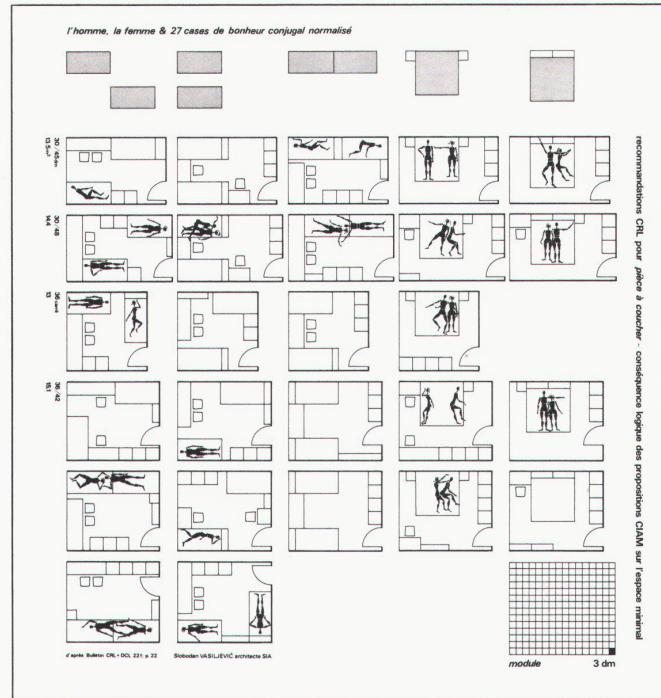
### 2

L'illustration paraphrase les recommandations contenues dans le document FKW+DW – manuel pour l'application pratique de la méthode CRL. La définition de l'espace d'une pièce ou le mobilier devient immobilier.

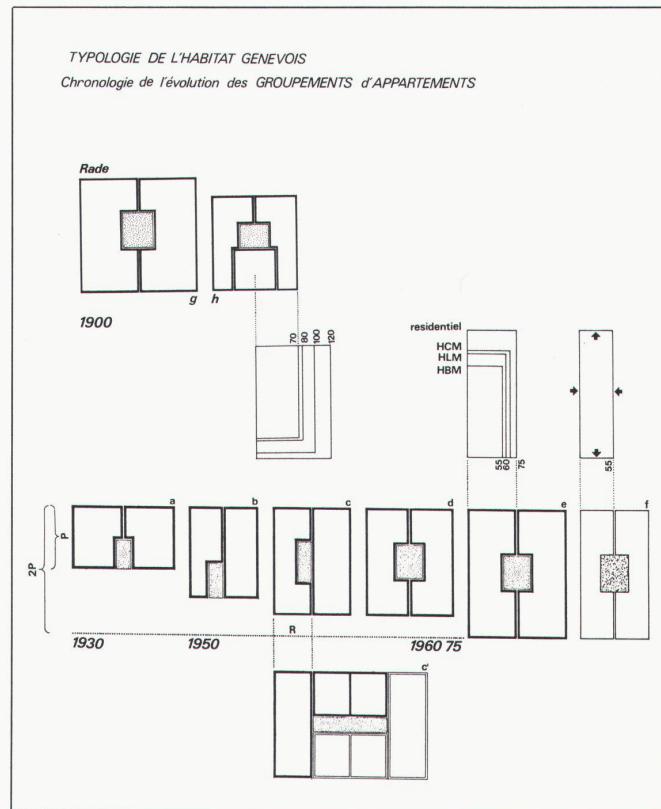
### 3

Typologie de l'habitat genevois. Constructions récentes: a) Plan Alexander Klein; b) Plan des Tours de Carouge; c) quartier de la Grabelle; d) Le Lignon; e) Parc de Budé; f) Parc Bertrand. Constructions du XIX<sup>e</sup>: g) La Rade et les quartiers résidentiels – les maisons destinées aux habitants privilégiés; h) logements sociaux, situés dans l'arrière-plan (Eaux-Vives, Pâquis).

\* Le fonctionnalisme presuppose une correspondance univoque entre un espace et une fonction.



2



3

**Habiter autrement –  
l'ouverture,  
selon Philippe Boudon**

«Le nombre de portes et de fenêtres d'une habitation est un des moyens d'en mesurer la complexité qui est significative des choix qu'elle permet. L'architecture moderne a tendu de plus en plus à supprimer les portes et la continuité de l'espace est devenue la règle. L'ouverture est devenue obligatoire, le choix s'est fermé, l'espace vide de l'architecture, en s'ouvrant, s'est fermé aux possibilités.»

Mais, cette ouverture visuelle de l'espace augmentait l'impression quantitative des «pièces». Le Corbusier visait cette ouverture pour permettre d'agrandir visuellement un espace petit (grandeur conforme), négligeant probablement l'économie.

«L'ouverture de la porte qui permet seulement un choix binaire ouvert/fermé représente l'ouverture minimum. Paradoxalement, en voulant ouvrir l'espace, l'architecture «moderne» l'a, en fait, réduit.»

Je voudrais insister sur l'hypothèse que la première qualité de l'espace – *c'est la quantité*. Cette affirmation est une critique sévère adressée aux pratiquants fonctionnalistes (grandeur conforme) dans l'actuelle phase de la recherche pour satisfaire des besoins/désirs, qui relèvent plutôt d'un concept irrational et incomprendable.

«Ce rétrécissement progressif de l'espace a entraîné une intégration progressive des meubles, une immobilisation du meuble: le mobilier devenant immobilier, le meuble, mobile par essence, devenant fixe. Un niveau de choix supplémentaire était supprimé dans l'habitat, une dimension de liberté, une ouverture: le périodique changement de place de l'ensemble des meubles d'une pièce qui permet de marquer un moment de la vie lorsque l'on en a envie, une sorte de toilette.»

Cela me conduit vers une critique de la typologie «des pièces», selon la méthode de CRL, avec son absurdité dans notre société (qui accumule «l'objet et la chose» et qui a une notion de confort au-delà de l'espace fonctionnel), il est temps de nous éclairer sur la relation fondamentale pièce/chambre.

Pour une conclusion-interrogation je renvoie le lecteur aux illustrations et à la lecture de la causerie qui suit.

A bon entendeur salut!

**Brana Crnčević  
Le noyer et le  
contre-plaqué**

Tous ceux qui aiment flâner chez les antiquaires pour chercher quelque édition rare, ceux qui feuillettent les pages jaunies de ces livres qui, en mal de propriétaire, s'offrent à tous, tous ceux-là se sentent émus en voyant la signature pâlie de l'ancien (et souvent défunt) propriétaire; cette signature leur démontre encore une fois que toute chose passe et que tous passent. Et quand dans la vitrine d'un magasin vous remarquez l'icône qui a perdu la place privilégiée qu'elle occupait sur son mur, le kandilo\* qui ne brûle plus depuis des années, la lourde argenterie qui cherche de nouvelles mains ou bien le meuble qui attend un nouveau coin pour s'y mettre, vous vous remettez à penser à l'éphémérité de toute chose. Si vous êtes esseulé et possédez un brin d'humour, vous pouvez acheter aux puces une vieille photographie sur carton fort et ériger ces anciens et riants jeunes mariés en grands-parents, oncle ou tante. Vous pouvez encadrer cette nouvelle famille et l'accrocher au mur; qu'ils soient vos ancêtres, maintenant qu'ils ne sont plus les ancêtres de personne.

L'homme, amoureux des choses anciennes, le plus souvent sans intention d'acheter quoi que ce soit, déambule chez les brocanteurs et pense aux ombres qui s'étaient assises sur ce fauteuil, aux âmes qui avaient allumé ce kandilo et prié devant cette icône. Comment ne pas penser aux yeux qui ont aimé ce chandelier, aux yeux qui ont été éclairés par cette lampe?

Comment ne pas céder à la mélancolie que causent les vieilles choses qui durent de cette manière-là: tête charmante et supérieure en même temps, ces choses qui durent et survivent à leur premier, et pourquoi pas dernier propriétaire? Comment ne pas être touché par ce vieux lit qui a survécu à tant de corps, par cette fourchette qui a été tenue par tant de mains, par ce verre survivant à tant de lèvres.

Les objets d'aujourd'hui n'ont pas cette endurance. Ils n'ont de leurs aïeux ni la forme ni la valeur artistique; tout est contre-plaqué, bois mariné. On a l'impression qu'il n'existe plus de couteau qui ne se tordra pas du vivant de ses maîtres, de lit que le fils pourrait hériter de son père, de fauteuil qui survivrait à deux générations. Aujourd'hui l'on fabrique des objets démontables et re-

montables, faciles à placer sous nos bas plafonds, faciles à fourrer dans un coin, près des tuyaux du chauffage. Les icônes d'aujourd'hui (posters) ne possèdent ni dorure ni cadre en argent, leur but n'est même pas d'arriver à la fin de l'attrayante puberté de leur premier maître. Les icônes d'aujourd'hui sont collées au scotch aux papiers peints et durent aussi longtemps que ces derniers.

Il n'y a pas de raison pour que tout cela nous attriste. Les gens d'avant vivaient plus lentement, quoique moins longtemps. Ils étaient têtus, se tenaient à une maison, une religion et souvent – à un amour. Ils avaient besoin d'objets qui leur ressemblent.

L'homme d'aujourd'hui vit plus longtemps et plus rapidement et est, par ce fait, exposé à de nombreux changements. Il est aujourd'hui comme ci, demain comme cela. Aujourd'hui il veut ça, demain autre chose et les objets qui l'entourent ne sont que le reflet du caractère de l'homme et aussi peut-être de l'humanité entière. L'homme n'est plus frêne, chêne ni noyer, l'homme est contre-plaqué et bois mariné. L'homme est pliable et dépliable et donc entouré de bois mariné et de contre-plaqué. On ne laisse pas ces fragiles meubles démontables à ses enfants. Et cela vaut peut-être mieux. Au moins nos enfants ne vendront pas leurs souvenirs de nous. Ils devront lutter pour leurs propres objets, fragiles et éphémères eux aussi.

Tout de même, à l'occasion de ces furtives rencontres avec les vieilles choses, l'homme s'émeut et souhaite mettre dans son logis au plaisir si bas au moins un objet ancien et durable, au moins un fauteuil aux pieds solides. Ces désirs sont propres à l'homme. Chacun souhaite laisser à ses descendants au moins une chose qui leur rappellera qu'ils ne sont pas nés tout seuls. Chacun se sent parfois l'envie de laisser à ses proches quelque chose de non pliable, quelque chose d'entier qu'il ne faudra pas remonter. Et si vous ne pouvez pas résister à cette tentation, régalez-vous et exposez vos proches et vous-même à cette dure et périlleuse acquisition. Mais n'en faites pas trop non plus et ne donnez pas à vos descendants l'occasion de disperser trop de choses. Traduction par Bojana Vasiljević

## Galerien

**Galerie «zem Specht» Basel**  
Andreas Straub (neue Arbeiten)  
10.3.–2.4.

**Galerie Silvia Steiner Biel**  
Anton Egloff: Plastiken & Zeichnungen  
bis 26.3.



**Galerie E.+F. Schneider  
Le Landeron**  
Christine Wyler  
6.3.–3.4.

**Galerie Peter Noser Zürich**  
Jean Pfaff (Galerie 1)  
Mireille Wunderly (Galerie 2)  
bis 6.4.

\* Kandilo – lampe à huile placée sous l'icône dans le rituel orthodoxe.